

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

GROUPE DES ASSURANCES DE TUNISIE -GAT-

Siège social : 92-94, avenue Hédi Chaker- 1002 TUNIS.

Le Groupe des Assurances de Tunisie -GAT- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 10 octobre 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Ali ELAOUANI et Mr Ahmed BELAIFA.

Bilan au 31 décembre 2010 (Exprimé en dinars tunisiens)

Annexe n°1 Actif du bilan	Notes	Brut	Amortissements et provisions	Net	Au 31/12/2009
AC1 Actifs incorporels	A 1	3 655 620	3 186 248	469 372	672 613
AC11,12,13 Investissements de recherche et développement		3 655 620	3 186 248	469 372	672 613
AC14 Acomptes versés					
AC2 Actifs corporels d'exploitation	A 1	8 602 001	5 475 929	3 126 072	1 897 477
AC21 Installations techniques et machines		7 159 726	4 420 094	2 739 632	1 571 603
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		1 437 091	1 055 835	381 256	320 690
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		5 184		5 184	5 184
AC3 Placements		158 524 622	13 418 745	145 105 877	122 020 642
AC31 Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées	A 2	29 001 886	10 800 339	18 201 547	18 490 291
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		17 430 882	10 150 873	7 280 009	8 567 553
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		8 372 743	648 976	7 723 767	2 845 577
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		3 198 261	490	3 197 771	7 077 160
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	A 2	10 076 948		10 076 948	3 051 525
AC33 Autres placements financiers	A 2	115 702 529	2 618 406	113 084 123	97 224 073
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		43 550 154	2 491 110	41 059 044	32 537 927
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		45 424 199		45 424 199	49 830 011
AC333 Prêts hypothécaires				0	0
AC334 Autres Prêts		373 972	127 296	246 676	320 210
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		26 354 204	0	26 354 204	14 535 924
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes	A 2	3 743 259		3 743 259	3 254 754
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	A 3	41 186 685		41 186 685	30 668 469
AC510 Provisions pour primes non acquises		5 786 632		5 786 632	4 422 173
AC530 Provisions pour sinistres Vie					
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		32 320 395		32 320 395	26 246 296
AC561 Autres Provisions		3 079 658		3 079 658	
AC6 Créances	A 4	71 125 519	12 112 935	59 012 584	47 382 687
AC61 Créances nées d'opérations d'Assurance directe		37 314 724	11 393 353	25 921 371	22 840 208
AC611 Primes acquises et non émises	A 4.1	5 227 811	537 845	4 689 966	4 160 824
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A 4.2	28 954 285	10 350 313	18 603 972	16 690 656
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A 4.3	3 132 628	505 195	2 627 433	1 988 727
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	A 4.4	29 659 227		29 659 227	21 485 420
AC63 Autres Créances	A 4.5	4 151 568	719 582	3 431 986	3 057 059
AC631 Personnel		89 760		89 760	111 640
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		2 895 545	9 305	2 886 240	2 142 656
AC633 Débiteurs divers		1 166 263	710 277	455 986	802 762
AC7 Autres éléments d'Actif	A 5	19 776 271	292 641	19 483 630	13 494 332
AC71 Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	A 5.1	11 204 758	271 359	10 933 399	6 266 562
AC72 Frais d'acquisition reportés	A 5.2	4 730 000		4 730 000	3 067 127
Autres charges à répartir	A 5.3	712 047		712 047	913 181
AC73 Comptes de régularisation Actif	A 5.4	3 129 466	21 282	3 108 184	3 247 462
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		2 175 970		2 175 970	2 239 237
AC733 Autres comptes de régularisation		953 496	21 282	932 214	1 008 225
Total de l'Actif :		302 870 718	34 486 498	268 384 220	216 136 220

Bilan
au 31 décembre 2010
(Exprimé en dinars tunisiens)

Annexe n°2

Capitaux propres et passif du Bilan

		Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
	<i>Notes</i>		
CP1 Capital social ou fonds équivalent		35 000 000	35 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		5 004 231	4 978 864
CP4 Autres capitaux propres		5 089 300	5 089 300
CP5 Résultat reporté		-17 411 135	-20 800 803
Total capitaux propres avant résultat :		27 682 396	24 267 361
CP6 Résultat		7 054 577	4 480 466
Total capitaux propres avant affectation :	CP1	34 736 973	28 747 827
PA2 Provisions pour autres risques et charges	P1	4 316 237	3 599 026
PA23 Autres provisions		4 316 237	3 599 026
PA3 Provisions techniques brutes	P 2	180 110 712	142 603 065
PA310 Provisions pour primes non acquises Non Vie	P 2.1	22 345 747	17 763 601
PA320 Provisions d'assurances Vie	P 2.2	32 176 540	26 794 771
PA330 Provisions pour sinistres Vie	P 2.3	1 022 412	397 191
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices Vie		81 302	165 817
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et Ristournes Non Vie		1 451 221	953 480
PA331 Provisions pour sinistres Non Vie	P 2	112 983 454	88 174 305
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage		1 236 847	913 028
PA360 Autres provisions techniques Vie			
PA361 Autres provisions techniques Non Vie	P 2	8 813 189	7 440 872
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P 3	38 073 909	30 668 468
PA6 Autres dettes	P4	7 539 257	6 915 926
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 4.1	3 927 738	4 463 208
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe		3 927 738	4 463 208
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance			
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	P 4.2	113 249	114 259
PA63 Autres dettes	P4.3	3 498 270	2 338 459
PA631 Dépôts et cautionnements reçus			
PA632 Personnel		9 529	17 464
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités p	P 4.3.1	1 427 558	1 046 285
PA634 Crédoeurs divers	P 4.3.2	2 061 183	1 274 710
PA7 Autres passifs		3 607 132	3 601 909
PA71 Comptes de régularisation passif	P 5	3 607 132	3 601 909
Total des capitaux propres et du Passif :		268 384 220	216 136 220

Etat de Résultat Technique non vie
pour l'exercice clos le 31 décembre 2010
(Exprimé en dinars tunisiens)

Annexe n°3	Opérations	Cessions	Opérations	Opérations
Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie	brutes		nettes	nettes
Notes	Au 31/12/2010	Au 31/12/2010	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
PRNV1 Primes acquises	82 235 796	-14 850 589	67 385 207	57 894 195
PRNV11 Primes émises et acceptées	86 156 184	-16 215 048	69 941 136	60 375 406
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	-3 920 388	1 364 459	-2 555 929	-2 481 211
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	6 260 095		6 260 095	3 270 591
PRNV2 Autres produits techniques	28 949		28 949	119 625
CHNV1 Charges de sinistres	-75 723 179	24 315 571	-51 407 608	-41 456 572
CHNV11 Montants payés	-50 914 030	16 906 283	-34 007 747	-37 577 520
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	-24 809 149	7 409 288	-17 399 861	-3 879 053
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	-1 767 728	3 079 658	1 311 930	-1 151 475
CHNV4 Frais d'exploitation	-17 536 353	3 914 203	-13 622 150	-11 377 319
CHNV41 Frais d'acquisition	-12 368 962		-12 368 962	-10 029 483
CHNV43 Frais d'administration	-5 167 391		-5 167 391	-4 347 271
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs		3 914 203	3 914 203	2 999 435
CHNV5 Autres charges techniques	-3 884 508		-3 884 508	-4 034 552
RTNV Sous Total : Résultat technique de l'assurance Non Vie	-10 386 928	16 458 843	6 071 915	3 264 493

Etat de Résultat Technique vie
pour l'exercice clos le 31 décembre 2010
(Exprimé en dinars tunisiens)

Annexe n°4		Opérations		Opérations		
Etat de résultat technique de l'Assurance Vie		Brutes	Cessions	Opérations	Opérations nettes	
		Notes	Au 31/12/2010	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009	
PRV1	Primes		8 536 109	-529 544	8 006 564	5 601 954
	PRV11 Primes émises et acceptées		8 536 109	-529 544	8 006 564	5 601 954
PRV2	Produits de placements		2 072 304		2 072 304	1 415 742
	PRV21 Revenus des placements		2 072 304		2 072 304	1 415 742
CHV1	Charge de sinistres		-2 986 600	355 322	-2 631 278	-2 294 373
	CHV11 Montants payés		-2 361 379	205 226	-2 156 153	-2 455 764
	CHV12 Variation de la provision pour sinistres		-625 221	150 096	-475 125	161 390
CHV2	Variation des autres provisions techniques		-5 446 845	0	-5 446 845	-2 210 337
	CHV21 Provisions d'assurance vie		-5 446 845	0	-5 446 845	-2 210 337
CHV3	Participation aux bénéfices et ristournes					
CHV4	Frais d'exploitation		-1 114 038	42 599	-1 071 439	-1 225 626
	CHV41 Frais d'acquisition		-546 505		-546 505	-796 314
	CHV43 Frais d'Administration		-567 533		-567 533	-464 642
	CHV44 Commissions reçues des réassureurs			42 599	42 599	35 329
CHV5	Autres charges techniques		-38 460		-38 460	-33 155
CHV9	Charges des placements		-588 468	0	-588 468	-598 355
	CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		-588 468		-588 468	-598 355
RTV	Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie		434 002	-131 624	302 378	655 849

Etat de Résultat
pour l'exercice clos le 31 décembre 2010
(Exprimé en dinars tunisiens)

Annexe n°5	Etat de Résultat	Etat de Résultat Notes	Etat de Résultat Au 31/12/2010	Etat de Résultat Au 31/12/2009
RTNV	Résultat Technique de l'Assurance Non Vie		6 071 915	3 264 493
RTV	Résultat Technique de l'Assurance Vie		302 378	655 849
PRNT1	Produits des placements Assurance Non Vie		10 462 122	6 700 030
	PRNT11 Revenus des placements		10 462 122	6 700 030
CHNT1	Charges des placements de l'Assurance Non Vie		-2 970 908	-2 831 730
	CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		-2 970 908	-2 831 730
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie		-6 260 095	-3 270 591
PRNT2	Autres produits non techniques		133 408	48 923
CHNT3	Autres charges non techniques		-589 142	-11 732
	Résultats provenant des activités ordinaires		7 149 678	4 555 243
CHNT4	Impôts sur le Résultat		-95 101	-74 777
	Résultats provenant des activités ordinaires après impôts		7 054 577	4 480 466
Résultat net après modifications comptables :			7 054 577	4 480 466

Etat des engagements reçus et donnés
pour l'exercice clos le 31 décembre 2010
(Exprimé en dinars tunisiens)

Annexe n° 6 : Tableau des engagements reçus et donnés			
Intitulé		Notes 31/12/2010 31/12/2009	
HB1	Engagements reçus	1 599 458	1 983 655
	<i>Engagements hypothécaires reçus sur Prêts octroyés</i>		
	<i>Avals, cautions de garanties sur conventions de portage</i>	1 169 749	1 582 305
	<i>Avals, cautions de garanties sur les agents généraux</i>	429 709	401 350
HB2	Engagements donnés	1 250 000	0
	<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>		
	<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>		
	<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>	1 250 000	
	<i>HB24 Autres engagements donnés</i>		
HB3	Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires		
HB4	Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
HB5	Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
HB6	Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

Etat de Flux de Trésorerie
pour l'exercice clos le 31 décembre 2010
(Exprimé en dinars tunisiens)

Annexe N° 7

État de flux de trésorerie Général (méthode directe)	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
E1 Encaissements des primes reçues des assurés	E1	91 562 362	72 862 359
E2 Sommes versées pour paiement des sinistres	E2	-40 678 177	-35 317 761
E3 Encaissements des primes reçues (acceptations)	E3		
E4 Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	E4		
E5 Commissions versées sur les acceptations	E5		
E6 Décaissements de primes pour les cessions	E6		-2 260 458
E7 Encaissements des sinistres pour les cessions	E7	1 382 398	
E8 Commissions reçues sur les cessions	E8		
E9 Commissions versées aux intermédiaires	E9	-8 404 609	-7 050 071
E10 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	E10	-13 720 281	-8 860 947
E11 Variation des dépôts auprès des cédantes	E11		
E12 Variation des espèces reçues des cessionnaires	E12		
E13 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	E13	-107 684 633	-86 595 547
E14 Encaissements liés à la cession de placements financiers	E14	90 358 824	75 957 933
E15 Taxes sur les assurances versées au Trésor	E15	-11 560 304	-9 660 028
E16 Produit financiers reçus	E16	8 283 553	3 930 676
E17 Impôts sur les bénéfices payés	E17		
E18 Autres mouvements	E18	-292 909	-329 031
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>		9 246 224	2 677 125
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
V1 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	V1	-4 657 239	-1 287 339
V2 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	V2	37 000	13 140
V3 Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation	V3		
V4 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation	V4		
V5 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	V5		
V6 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	V6		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>		-4 620 239	-1 274 199
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
F1 Encaissements suite à l'émission d'actions	F1		
F2 Dividendes et autres distributions	F2	40 852	6 859
F3 Encaissements provenant d'emprunts	F3		
F4 Remboursements d'emprunts	F4		
F5 Augmentation/Diminutions des ressources spéciales	F5		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>		40 852	6 859
Variations de trésorerie		4 666 837	1 409 785
Trésorerie de début d'exercice		6 266 562	4 856 777
Trésorerie de fin d'exercice		10 933 399	6 266 562

Notes aux Etats Financiers

I- Normalisation Comptable

Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux, ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origines et ce, conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :

- Norme comptable n°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°27 relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°28 relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°29 relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°30 relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
- Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

1. Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et des comptes de résultats

1.1 Primes émises et acceptées :

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

1.2 Opérations techniques d'assurance non vie :

▪ Provision pour primes non acquises :

Les provisions pour primes non acquises sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre

se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat. Ces provisions sont calculées, séparément pour chaque contrat d'assurance, sur la base de la méthode du prorata temporis et portent sur la prime commerciale c'est à dire la prime du risque majorée des différents chargements.

Le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions dans une première phase, puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées. La provision pour primes non acquises relative aux cessions ne doit en aucun cas être portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui pour lequel la part du réassureur dans la provision pour primes non acquises figurant à l'actif.

▪ **Frais d'acquisition reportés :**

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste «frais d'acquisition reportés» inclus dans les autres éléments d'actif.

La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

▪ **Montants payés :**

Ce poste est composé des éléments suivants :

- Sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs nets de recours encaissés ;
- Montant des rentes et des rachats de rentes payés au cours de l'exercice relatifs aux branches accident de travail et invalidité ;
- Participations aux bénéficiaires versées ;
- Frais de règlement des sinistres notamment les frais relatifs aux services régulateurs de sinistres et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

▪ **Provisions pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurances le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan.

Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

▪ **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes non vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés. Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la compagnie.

▪ **Autres provisions techniques :**

○ **Provision pour risques en cours :**

La provision pour risques en cours représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Cette provision est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Le poste «Autres provisions techniques» comprend également une réserve de rente d'invalidité et les arrérages de rentes à payer.

○ **Provision mathématique de rentes :**

Les provisions mathématiques des rentes sont constituées lorsque les indemnités au titre d'un sinistre seront versées sous forme d'annuités. Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'évènements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice. Elles sont calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues. Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

1.3 Opérations techniques d'assurance vie :

▪ **Provisions mathématiques Vie :**

Les provisions mathématiques représentent la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

La provision mathématique comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Le calcul de cette provision se fait sur la base de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats. La provision mathématique est calculée contrat par contrat sur la base des normes techniques telle que définie par l'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009 et des formules actuarielles figurant au niveau des notes techniques.

- **Provision pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer représentent la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

- **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

- **Provision d'égalisation :**

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance crédit emprunteur collectif.

1.4 Les opérations de réassurance & d'acceptation :

Lors de l'arrêté des comptes, les opérations courantes au titre de la réassurance et de l'acceptation sont comptabilisées sur la base des décomptes trimestriels. Les opérations d'inventaire sont comptabilisées sur la base d'un bilan de réassurance et d'acceptation consolidé.

1.5 Les opérations financières & non techniques :

- **Placements :**

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31. Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19, les dividendes, et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective.

La répartition des produits des placements nets des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC27.

- **Provision pour dépréciation des placements et des créances :**

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme des placements NC31.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe consiste à provisionner à 100% les quittances du contentieux primes, à provisionner à 50% les quittances émises en N-1 et à 100% celles émises en N-2 et antérieures.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

II- Les Notes aux Etats Financiers

Les présentes notes aux états financiers arrêtées au 31 décembre 2010 ont pour objectif de présenter les bases retenues pour l'établissement de ces états financiers et les choix particuliers des principes comptables adoptés par le GAT Assurances et d'analyser les montants figurant dans le corps du bilan et des états de résultats.

Les états financiers présentés à fin décembre 2010 sont établis selon les règles prévues par la norme comptable générale NC n° 01, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles d'assurance et de réassurance.

Les principes et méthodes comptables pertinents appliqués pour l'évaluation et la présentation des éléments des états financiers sont les suivants :

2.1 La présentation des états financiers

Le bilan clos au 31 décembre 2010 totalise 268.384.220 dinars contre 216.136.220 dinars au 31 décembre 2009, accusant ainsi une augmentation de 24%. Les primes émises et acceptées nettes d'impôts et d'annulation s'élèvent au 31 décembre 2010 à 95.101.469 dinars contre 77.336.707 dinars à fin décembre 2009, accusant ainsi une augmentation de 17.764.762 dinars soit 23%. La situation au 31 décembre 2010 dégage un bénéfice net d'impôt de 7.054.577 dinars contre 4.480.466 dinars au 31 décembre de l'exercice précédent.

Les placements de GAT Assurances totalisent au 31 décembre 2010 un montant net de 145.105.877 dinars contre 122.020.642 dinars au 31 décembre 2009, soit une augmentation de 23.085.235 dinars. Les provisions techniques ont enregistré aussi une augmentation de 37.507.647 dinars en passant de 142.603.065 dinars au 31 décembre 2009 à 180.110.712 dinars au 31 décembre 2010.

2.2 Note sur les événements postérieurs à la date de clôture :

Suite aux évènements «émeutes et mouvements populaires» survenus en Tunisie courant le mois de Janvier 2011, le GAT Assurances a créée une Cellule de Crise pour suivre les déclarations des sinistres inhérents à cet événement.

A ce titre, le GAT Assurances a enregistré des déclarations de sinistres faisant état des dommages subis par ses Clients assurés. Les dommages estimés sont de l'ordre de 52.8 millions de dinars et la rétention nette de GAT Assurances est de 375 mille dinars après action du schéma de réassurance.

2.3 Les notes complémentaires

F.1- NOTES SUR LE BILAN

F.1.1- L'ACTIF

Note A1 : ACTIFS INCORPORELS ET CORPORELS

Les actifs corporels et incorporels totalisent à fin décembre 2010 une valeur brute de 12.257.621 dinars, le détail de ce poste se présente comme suit :

Désignation	Montant
Investissements de recherche et développement	3.655.620
Mobilier et matériel d'exploitation	8.602.001
Total	12.257.621

Le cumul des amortissements relatifs à ce poste s'élève à 8.662.177 dinars ce qui nous donne une valeur comptable nette de 3.595.444 dinars.

Le tableau d'amortissement joint en annexes détaille par nature d'immobilisations :

- La valeur d'origine ;
- Les acquisitions ou cessions ;
- Les dotations aux amortissements de l'exercice ; le cumul des amortissements ;
- Et la valeur comptable nette.

Note A2 : PLACEMENTS

Les placements totalisent au 31 décembre 2010 un montant net de 145.105.877 dinars contre 122.020.642 dinars en 2009, en augmentation de 23.085.235 dinars. Les provisions pour dépréciation des titres constituées à fin décembre 2010 s'élèvent à 2.491.110 dinars contre 2.366.981 dinars au 31 décembre 2009. Les placements ventilés par rubriques se présentent comme suit :

Désignation	Brut	Amort & Provision	Net
Terrains, constructions et parts de sociétés immobilières	29.001.886	10.800.339	18.201.547
Bon de trésors et obligations	45.424.199		45.424.199
Actions et parts d'OPCVM	53.228.615	2.491.110	50.737.505
Placement monétaire et autres liquidités	27.126.663	127.296	26.999.367
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	3.743.259		3.743.259
Total	158.524.622	13.418.745	145.105.877

Note A3 : PART DES REASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

Ce poste figure au bilan arrêté à fin décembre 2010 pour un montant de 41.186.685 dinars contre 30.668.469 dinars au 31 décembre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 10.518.216 dinars. Ce montant représente la quote-part des réserves techniques mise à la charge des réassureurs. Le détail de ce poste par nature de réserves se présente comme suit :

Désignation	2010	2009
Provisions pour primes non acquises	5.786.632	4.422.173
Provisions pour sinistres à payer	32.320.395	26.246.296
Provisions pour REC	3.079.658	
Total	41.186.685	30.668.469

Note A4 : CREANCES

Cette rubrique figure au bilan au 31 décembre 2010 pour un montant brut de 71.125.519 dinars et un montant net de 59.012.584 dinars contre un montant brut de 58.409.159 dinars et un montant net de 47.382.687 dinars à fin décembre 2009. Le détail des créances se présente comme suit :

Libellé	31.12.2010			31.12.2009		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Primes acquises et non émises	5.227.811	537.845	4.689.966	4.577.614	416.790	4.160.824
Autres créances nées d'opér. d'assurance directes	28.954.285	10.350.313	18.603.972	26.234.852	9.544.196	16.690.656
Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'ass.	3.132.628	505.195	2.627.433	2.247.769	259.042	1.988.727
Créances nées d'opér. de réassurance	29.659.227		29.659.227	21.485.420		21.485.420
Personnel & cptes rattachés	89.760		89.760	111.640		111.640
Etat et org de sécurité sociale	2.895.545	9.305	2.886.240	2.151.961	9.305	2.142.657
Débiteurs divers	1.166.263	710.277	455.986	1.599.901	797.139	802.763
Total	71.125.520	12.112.935	59.012.585	58.409.159	11.026.472	47.382.687

A4.1- PRIMES ACQUISES ET NON EMISES :

Ce poste présente à fin décembre 2010 un solde de 5.227.811 dinars contre 4.577.615 dinars à fin décembre 2009 soit une augmentation de 650.196 dinars. Rappelons que nous avons procédé lors de la clôture de l'exercice 2009 à un changement de présentation au niveau de la rubrique primes acquises et non émises afin d'être en conformité avec la NC n°26. Ainsi, les primes à annuler viennent en déduction des primes acquises et non émises.

Libellé	31.12.2010	31.12.2009
Primes acquises et non émises	5.227.811	4.577.614
Primes à annuler	537.845	416.790
TOTAL	4.689.966	4.160.824

Le détail des primes acquises et non émises par branche se présente comme suit :

Branches	31.12.2010	31.12.2009
Automobile		68.108
Incendie	234.097	202.052
Transport	879.723	736.230
RD	918.801	55.047
Santé	2.681.386	2.898.516
Vie	217.239	227.702
RS	123.051	168.236
RC	173.514	221.723
TOTAL	5.227.811	4.577.614

Le détail des primes à annuler par branche se présente comme suit :

Branches	31.12.2010	31.12.2009
Automobile	123.864	31.230
Incendie	119.846	109.428
Transport	54.413	31.703
RD	31.419	23.558
Santé	116.984	66.089
Vie	8.992	60.489
RS	58.304	73.840
RC	24.023	20.453
TOTAL	537.845	416.790

A4.2-AUTRES CREANCES NEES D'OPERATIONS D'ASSURANCES DIRECTES :

Le solde brut de ce poste est de 28.954.285 dinars. Il englobe les primes à recevoir, les autres créances sur les agents et succursales et les comptes courants co-assureurs. Les provisions constituées au titre des primes à recevoir et des créances sur les agents et succursales totalisent à fin 2010 une valeur de 10.350.313 dinars contre 9.544.196 dinars en 2009 détaillées comme suit :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Provisions sur primes à recevoir	3.388.113	4.201.645
Provisions contentieux	2.998.538	2.217.005
Provisions sur les créances des agents	3.724.930	2.886.814
Provisions sur débiteurs divers	238.732	238.732
TOTAL	10.350.313	9.544.196

Le solde du compte courant des Co-assureurs s'élève à 661.195 dinars contre 806.359 dinars à fin décembre 2009. Ce poste est provisionné à hauteur de 238.732 dinars.

A4.3-CREANCES INDEMNISEES SUBROGEES A L'ENTREPRISE D'ASSURANCE :

Ce poste regroupe les règlements pour compte et les récupérations auprès des compagnies adverses. Le solde à fin 2010 totalise 2.627.433 dinars contre 1.988.727 dinars à fin décembre 2009.

A4.4- CREANCES NEES D'OPERATIONS DE REASSURANCE :

Ce poste figure au bilan du 31 décembre 2010 pour un montant de 29.659.227 dinars contre 21.485.420 dinars à fin décembre 2009 :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
C/C cessionnaires STAR	443.994	443.994
C/C autres réassureurs	29.215.233	21.041.426
TOTAL	29.659.227	21.485.420

A 4.5 – AUTRES CREANCES :

Ce poste dont le solde au 31 décembre 2010 est de 3.431.986 dinars regroupe les comptes suivants :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Prêts Personnel à moins d'un an	89.760	111.640
Etat et organismes de sécurité sociale	2.886.240	2.142.657
Débiteurs divers	455.986	802.762
TOTAL	3.431.986	3.057.059

Les débiteurs divers de l'exercice 2010 ont été provisionnés à hauteur de 710.277 dinars.

Note A5 : AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2010 un montant de 19.483.630 dinars contre 13.494.332 dinars à fin décembre 2009, qui se détaille comme suit :

A5.1- AVOIRS EN BANQUES, CCP, CHEQUES ET CAISSE :

Cette rubrique présente au 31 décembre 2010 un total brut de 11.204.758 dinars contre 6.532.548 dinars à fin décembre 2009 ventilé de la manière suivante :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Caisse	1.999	4.600
Banques et chèques postaux	11.202.759	6.527.948
Total brut	11.204.758	6.532.548
Provisions au titre des chèques, effets impayés et effets à recevoir	271.359	265.986
Total net	10.933.399	6.266.562

A5.2- FRAIS D'ACQUISITION REPORTEES :

Cette rubrique présente à fin 2010 un solde de 4.730.000 dinars contre 3.067.127 dinars à fin 2009.

A5.3- CHARGES A REPARTIR :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2010 un montant de 712.047 dinars relatif principalement aux honoraires des cabinets MCKINSEY et CAPGEMINI.

A5.4- COMPTE DE REGULARISATION ACTIF :

Ce poste totalise à fin 2010 un montant de 3.129.466 dinars et se compose des éléments suivants :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Intérêts et loyers courus non échus	2.175.970	2.239.237
Autres comptes de régularisation	953.496	1.008.225
Total	3.129.466	3.247.462

Les autres comptes de régularisation se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Produits à recevoir	78.640	167.119
Charges payées ou comptabilisées d'avance	159.000	98.432
Différence sur les prix de remboursement à amortir	715.856	742.674
Total	953.496	1.008.225

F.1.2- NOTE SUR LES CAPITAUX PROPRES :

Note CPI : CAPITAUX PROPRES ET RESERVES

Le capital social s'élève à 35.000.000 dinars constitué de 3.500.000 actions de nominal 10 dinars chacune entièrement libérée. Les capitaux propres et réserves totalisent au 31 décembre 2010 un montant de 34.736.973 dinars contre 28.747.827 dinars au 31 décembre 2009 enregistrant une variation de 5.989.146 dinars.

C o m p t e s	Total Au 31.12.2009	Mouvements de la période	Affectation du Résultat 2009	Total Au 31.12.2010
Capital Social	35.000.000			35.000.000
Réserves Facultatives	1.371.533			1.371.533
Réserves Légales	727.904			727.904
Réserves de Garantie	37.685			37.685
Réserves Spéciale de Réév Légale	345			345
Réserves pour Réévaluations Libres	5.088.955			5.088.955
Primes d'Emission	2.800.000			2.800.000
Résultats Reportés	-17.920.470	4.480.466		-13.440.004
Modifications comptables affectant le résultat reporté	- 2.880.333	-1.090.798		- 3.971.131
Fond Social	41.742	25.367		67.109
Capitaux Propres avant Résultat	24.267.361	3.415.035	0	27.682.396
Résultat de la période	4.480.466	7.054.577	- 4.480.466	7.054.577
Total des Capitaux Propres	28.747.827	10.469.612	- 4.480.466	34.736.973

F.1.3- NOTES SUR LE PASSIF :

Note P1 : LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques et charges de 4.316.237 dinars a été constituée au titre des provisions pour congés payés, départs à la retraite et part des réassureurs dans les recours encaissés.

Note P 2 : LES PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES

Au 31 décembre 2010, les provisions techniques totalisent 180.110.712 dinars contre 142.603.065 dinars au 31/12/2009 accusant ainsi une augmentation de 37.507.647 dinars. Les provisions techniques se présentent au niveau du tableau suivant :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Provisions pour primes non acquises	22.345.747	17.763.601
Provisions pour sinistres	116.368.794	90.266.713
Prévisions de recours à encaisser	-2.362.928	-1.695.217
Provisions pour PB & Ristournes	1.532.523	1.119.297
Provisions pour égalisation	1.236.847	913.028
Provisions mathématiques Vie	32.176.540	26.794.771
Autres provisions techniques (Non Vie)	8.813.189	7.440.872
TOTAL	180.110.712	142.603.065

Les provisions techniques figurent au bilan du 31 décembre 2010 nettes des «prévisions de recours à encaisser» qui viennent en déduction des provisions pour sinistres à payer conformément à la norme comptable et qui s'élèvent à 2.362.928 dinars contre 1.695.217 dinars au 31 décembre 2009.

P2.1- PROVISIONS POUR PRIMES NON ACQUISES :

Cette rubrique présente un montant de 22.345.747 dinars à fin décembre 2010 contre 17.763.601 dinars au 31 décembre 2009 soit une augmentation de 4.582.146 dinars. Les provisions pour primes non acquises se répartissent par branche comme suit :

Branches	31.12.2010	31.12.2009
Automobile	13.159.588	10.631.129
Incendie	1.620.961	1.246.705
Transport	1.385.109	631.702
RD	643.240	589.786
Santé	72.353	87.266
RS	3.500.848	2.932.647
RC	394.035	303.535
Acceptation	1.569.613	1.340.831
TOTAL	22.345.747	17.763.601

P2.2- PROVISIONS MATHEMATIQUES VIE :

Les provisions mathématiques vie atteignent au 31 décembre 2010 une valeur de 32.176.540 dinars contre 26.794.771 dinars au 31 décembre de l'exercice précédent. Notons que le GAT Assurances met en application la nouvelle loi du 5 Janvier 2009 portant sur les nouvelles tables de mortalité «TM99/TV99».

P2.3- PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER :

L'inventaire des sinistres à payer arrêté au 31 décembre 2010 totalise 116.368.794 dinars contre 90.266.713 dinars au 31 décembre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 26.102.081 dinars.

Les provisions pour sinistres à payer vie et non vie s'élève à 114.005.866 dinars en 2010 contre 88.571.496 dinars.

Les prévisions de recours à encaisser qui viennent en déduction des SAP totalisent 2.362.928 dinars contre 1.695.217 dinars à fin décembre 2009.

P2.4- AUTRES PROVISIONS TECHNIQUES (NON VIE) :

Les autres provisions techniques non vie s'élèvent à 8.813.189 dinars en 2010 contre 7.440.872 dinars en 2009. Les provisions mathématiques de rentes qui sont en liquidation ont atteint au 31 décembre 2010 une valeur de 5.638.415 dinars contre 6.669.532 dinars au 31 décembre 2009.

De plus, une provision pour risques en cours (RREC) a été constatée au 31 décembre 2010 pour un montant de 3.174.774 dinars contre 771.340 dinars en 2009.

Note P3 : DETTES POUR DEPOT EN ESPECES RECUS DES CESSIONNAIRES :

Ce compte apparaît au bilan du 31 décembre 2010 pour un solde de 38.073.909 dinars contre 30.668.468 dinars au 31 décembre 2009.

Note P4 : AUTRES DETTES :

Les autres dettes totalisent au 31 décembre 2010 une valeur de 7.539.257 dinars contre 6.915.926 dinars à fin décembre 2009. Ce poste regroupe les éléments suivants :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	3.927.738	4.463.208
Dettes nées d'opérations de réassurance	113.249	114.259
Personnel	9.529	17.464
Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques	1.427.558	1.046.285
Créditeurs divers	2.061.183	1.274.710
Total	7.539.257	6.915.926

P4.1- DETTES NEES D'OPERATIONS D'ASSURANCE DIRECTE :

Ce poste atteint à fin décembre 2010 une valeur de 3.927.738 dinars contre 4.463.208 dinars à fin décembre 2009 soit une diminution de 535.470 dinars, il est détaillé comme suit :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Dettes en C/C envers les agents et succursales	2.654.209	3.202.814
Provisions pour primes	1.154.888	1.004.703
Dettes envers les co-assureurs	12.834	12.834
C/C GAN IARD	-	3.409
C/C co-assureurs – Primes	105.807	239.448
Total	3.927.738	4.463.208

P4.2- DETTES NEES D'OPERATIONS DE REASSURANCE :

Ce compte apparaît au bilan du 31 décembre 2010 pour un solde de 113.249 dinars contre 114.259 dinars, il est détaillé comme suit :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Compte des Cédantes et rétrocedantes	55.152	55.152
C/C Mutuaide Assistance	57.492	59.107
C/C Mutuelle Générale d'Assurance	605	-
Total	113.249	114.259

P4.3- AUTRES DETTES :

Les autres dettes présentent un montant de 3.498.270 dinars au 31/12/2010 contre 2.338.459 dinars à fin décembre 2009. Ces dettes sont réparties comme suit :

P4.3.1- Etat, organismes de sécurité sociale et collectivités publiques :

Les dettes envers l'Etat, les organismes de sécurité sociale et collectivités publiques présentent un montant de 1.427.558 dinars au 31 décembre 2010 contre 1.046.285 dinars à fin décembre 2009. Ces dettes sont réparties comme suit :

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Taxes d'assurances	480.703	413.111
Etat retenue à la source	366.452	247.219
Etat, Impôt et Taxes TVA	84.264	57.743
Organismes de sécurité sociale	496.139	328.212
Total	1.427.558	1.046.285

P4.3.2- Crédeurs divers :

Ce poste fait apparaître en 2010 un solde de 2.061.183 dinars contre 1.274.710 dinars en 2009.

Note P5 : AUTRES PASSIFS

Les autres passifs sont constitués par les autres comptes de régularisation du passif dont la valeur a atteint à fin décembre 3.607.132 dinars contre 3.601.909 dinars au 31/12/2009.

Désignation	31.12.2010	31.12.2009
Revenus perçus d'avance :	8.281	7.888
Charges à payer	1.750.192	1.291.622
Différence/Prix de remboursement à percevoir	1.424.350	1.630.427
Régularisation commissions sur PANE	424.309	671.972
Total	3.607.132	3.601.909

F.2- INFORMATIONS DIVERSES SUR L'ETAT DE RESULTAT :

F2.1 VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENT

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe n°11.

F2.2 RESULTATS TECHNIQUES PAR CATEGORIE D'ASSURANCES

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés en annexe n°12 et n°13.

F2.3 AFFECTATION DES PRODUITS AUX DIFFERENTES CATEGORIES

Les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture. La méthode d'allocation des produits et charges de placements est effectuée conformément à la NCT n°27.

F2.4 VENTILATION DES CHARGES DE PERSONNEL

L'effectif du personnel se détaille au 31 décembre 2010 comme suit :

Niveaux Académiques	31.12.2010	31.12.2009
Inférieur au baccalauréat	71	89
Baccalauréat et Baccalauréat +1	11	-
Baccalauréat +2 et Baccalauréat +3	27	37
Baccalauréat +4	89	63
Supérieur à Baccalauréat +4	32	25
Total	230	214

Les frais de personnel s'élèvent en 2010 à 8.250.834 dinars et sont ventilés comme suit :

Nature	31.12.2010	31.12.2009
Salaires	6.624.963	5.100.474
Charges sociales	1.424.710	1.092.103
Autres charges	201.161	202.175
Total	8.250.834	6.394.752

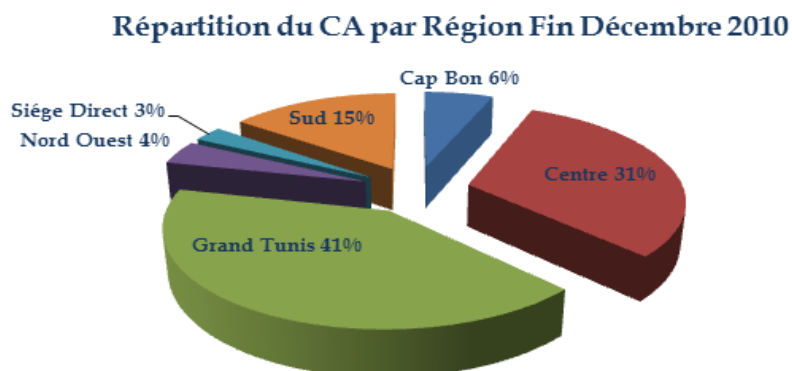
F2.5 CHARGES DE COMMISSIONS

Le montant des commissions servies aux intermédiaires, s'élevant à 8.296.774 dinars comme suit :

Catégorie	31.12.2010	31.12.2009
Agents Généraux	5.986.567	4.163.940
Courtiers	2.310.207	2.836.939
Total	8.296.774	7.000.879

F2.6 VENTILATION DES PRIMES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes et d'annulations en cours, s'élevant à la somme de 92.105.362 dinars, se présente comme suit :



F2.7 PROVISIONS D'ASSURANCE VIE

Les provisions d'assurance vie ont été évaluées conformément aux méthodes comptables décrites dans la rubrique principes comptables. La variation entre le montant d'ouverture et de clôture est présentée comme suit :

<i>Libellés</i>	<i>Montant</i>
Provision mathématique vie à l'ouverture	26.794.771
Charges de provisions au 31/12/2010	5.381.769
Total	32.176.540
Provision pour PB	45.487

F2.8 TABLEAUX DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE PAR CATEGORIE D'ASSURANCES AUX ETATS FINANCIERS

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

F.3- NOTE SUR LE TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES :

Le montant des engagements reçus représente les traites en contrepartie des conventions de portage qui s'élèvent au 31 décembre 2010 à 1.599.458 dinars contre 1.983.655 dinars à fin 2009.

F.4- NOTE TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe N°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base des sections analytiques imputées au niveau des rubriques correspondantes systématiquement dès la comptabilisation des flux. Les flux de trésorerie proviennent des activités de l'entreprise. Ils peuvent être classés en Flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Note -F1 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation :

Au 31 décembre 2010, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 9.246.224 dinars contre 2.677.125 dinars au 31 décembre 2009.

Note -F2 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :

A fin décembre 2010, le mouvement lié aux activités d'investissement s'élève à - 4.620.239 dinars contre - 1.274.199 dinars à fin décembre de l'exercice précédent. Il se compose principalement des acquisitions et des cessions des immeubles hors exploitation.

Note -F3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement :

Ce flux enregistre à fin décembre 2010, un montant de 40.852 dinars contre 6.859 dinars au 31 décembre 2009.

Ainsi la trésorerie au 31 décembre 2010 s'élève à 10.933.399 dinars contre 6.266.562 dinars l'exercice précédent enregistrant une variation de 4.666.837 dinars.

F.5- NOTE SUR LES AMORTISSEMENTS DIFFERES :

La déclaration définitive d'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2010 fait ressortir un montant d'amortissements différés s'élevant à 2.907.995 DT.

TABLEAU D'AMORTISSEMENTS

AU 31 Décembre 2010

IMMOBILISATIONS	ACQUISITIONS			VALEURS D'ACQUISIT° AU 30.12.2010	TAUX %	AMORTISSEMENTS				
	AU 31.12.2009	31/12/2010	REGULARISATION & CESSION			AU 31.12.2009	AU 31-12-10	REGULARISATION & CESSION	CUMULES	V. C. N
Logiciel Informatique	2 325 823.954	50 633.380		2 376 457.334	20	1 653 210.671	253 874.409		1 907 085.080	469 372.254
Frais d'Etudes et de Recherches	1 279 162.544			1 279 162.544	33	1 279 162.543			1 279 162.543	0.001
Immeubles + Terrain d'exploitation	18 185 031.805	366 237.568		18 551 269.373	5	9 617 478.343	664 427.395		10 281 905.738	8 269 363.635
Immeubles+ terrain Hors exploitati	3 236 621.552	4 015 734.732		7 252 356.284		391 044.338	126 899.042		517 943.380	6 734 412.904
Mobiliers et Matériels de Bureaux	925 599.051	111 947.924		1 037 546.975	10	688 491.415	52 694.817		741 186.232	296 360.743
Œuvres et Arts	22 630.000	900.000		23 530.000		3 578.248	2 346.342		5 924.590	17 605.410
Matériel de Transport	981 634.953	510 466.573	317 659.718	1 174 441.808	20	404 720.947	196 952.824	274 155.299	327 518.472	846 923.336
Autres Mobiliers et Matériels	61 353.681			61 353.681	10	61 353.680			61 353.680	0.001
Agencements Aménagements et Installations	2 678 216.988	728 643.571		3 406 860.559	10	2 099 685.748	134 025.264		2 233 711.012	1 173 149.547
Petit Matériel d'Exploitation	289 981.570	24 679.545		314 661.115	20	225 450.623	21 920.288		247 370.911	67 290.204
Matériel d'Exploitation Informatique	2 135 532.875	442 890.516		2 578 423.391	15	1 719 375.273	139 489.250		1 858 864.523	719 558.868
Dépôt et Cautionnement	5 183.895			5 183.895						5 183.895
T O T A U X	32 126 772.868	6 252 133.809	317 659.718	38 061 246.959		18 143 551.829	1 592 629.631	274 155.299	19 462 026.161	18 599 220.798

ANNEXES 8

Désignation:	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.C.N. à la clôture:
	À l'ouverture:	Acquisitions:	Cessions:	A la clôture:	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions (1)		A la clôture		
					Amortissements:	Provisions:	Amortissements:	Provisions:	Amortissements:	Provisions:	Amortissements:	Provisions:	
1. Actifs incorporels													
1.1 Frais de recherche et développement	3 604 986	50 634		3 655 620	2 932 373		253 875				3 186 248	0	469 372
1.2 Concessions, brevets, licences, marques				0							0	0	0
1.3 Fonds de commerce				0							0	0	0
1.4 Acomptes versés				0							0	0	0
	3 604 986	50 634	0	3 655 620	2 932 373	0	253 875	0	0	0	3 186 248	0	469 372
2. Actifs corporels d'exploitation													
2.1 Installations techniques et machines	5 795 385	1 682 001	317 660	7 159 726	4 223 782		471 359		275 047		4 420 094	0	2 739 632
2.2 Autres installations, outillage et mobilier	1 299 564	137 527		1 437 091	978 874		76 961				1 055 835	0	381 256
2.3 Acomptes versés	5 184			5 184							0	0	5 184
	7 100 133	1 819 528	317 660	8 602 001	5 202 656	0	548 320	0	275 047	0	5 475 929	0	3 126 072
3. Placements													
3.1 Terrains et constructions d'exploitation et hors exploita.	21 421 653	4 381 972		25 803 625	10 008 523		791 326				10 799 849	0	15 003 776
3.2 Placements dans les entreprises liées	7 077 160	0	3 879 389	3 197 771	0	0	0	0	0	0	0	0	3 197 771
3.4 Autres placements financiers	103 749 255	118 423 206	96 392 494	125 779 967	0	3 473 657	0	742 881	0	1 597 642	0	2 618 896	123 161 071
3.4.1 Actions, autres titres à revenu var.	31 895 873	80 286 864	68 632 094	53 627 592		2 367 471		714 770		590 641	0	2 491 600	51 135 991
3.4.2 Obligations et autres titres à revenu fixe	49 830 011	2 300 000	6 705 813	45 424 199		970 508				970 508	0	0	45 424 199
3.4.3 Prêts hypothécaire				0		0					0	0	0
3.4.4 Autres prêts	455 888	373 972	455 888	373 972		135 678		28 111		36 493	0	127 296	246 677
3.4.5 Dépôt auprès des établ. bancaires et financiers	15 506 432	31 446 369	20 598 598	26 354 204							0	0	26 354 204
3.4.6 Autres				0							0	0	0
3.5 Créances pour espèces déposées	3 254 754	4 806 951	4 318 445	3 743 259							0	0	3 743 259
3.6 Placements des contrats en UC				0							0	0	0
	135 502 822	127 612 128	104 590 328	158 524 622	10 008 523	3 473 657	791 326	742 881	0	1 597 642	10 799 849	2 618 896	145 105 877
TOTAL:	146 207 941	129 482 290	104 907 988	170 782 243	18 143 552	3 473 657	1 593 521	742 881	275 047	1 597 642	19 462 026	2 618 896	148 701 321

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2010

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours (1)	25 803 626	15 003 777	25 380 433	10 376 656
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	3 198 260	3 197 771	3 197 771	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM (2)	43 492 632	41 001 522	41 001 522	
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)	9 659 480	9 659 480	9 659 480	-
Autres parts d'OPCVM (4)	474 990	474 990	474 990	-
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	45 424 199	45 424 199	45 424 199	-
Prêts hypothécaires				-
Autres prêts et effets assimilés	373 972	246 677	246 677	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	3 743 259	3 743 259	3 743 259	-
Autres dépôts (6)	26 354 204	26 354 204	26 354 204	-
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte selon le même détail que ci dessus	-	-	-	-
Total :	158 524 622	145 105 877	155 482 535	10 376 656
<i>Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques</i>				
<i>Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques</i>				

(1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière

(2) Ce poste se détaille comme suit :

	Valeur Nette	Juste valeur
Actions cotées :		
Actions non cotées :	41 001 522	41 001 522
Total :	41 001 522	41 001 522

(3) Ce poste est constitué par des SICAV obligataires & FCP garanti

(4) Ce poste est constitué par des SICAV mixtes

(5) Ce poste se détaille comme suit :

Obligations cotées :	
Obligations non cotées :	7 613 199
Titres de créances négociables et bons de trésor :	37 811 000
Total :	45 424 199

(6) Il s'agit de dépôts financiers auprès des établissements bancaires

Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>N-4:</u>	<u>N-3:</u>	<u>N-2:</u>	<u>N-1:</u>	<u>N:</u>
Inventaire N-2					
Règlements cumulés	22 518 261	19 709 645	15 738 607		
Provisions pour sinistres	8 784 973	12 187 888	25 909 249		
total charges des sinistres	31 303 235	31 897 533	41 647 856		
Primes acquises	53 446 623	60 295 792	61 376 742		
% sinistres / primes acquises	58,569%	52,902%	67,856%		

<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>N-4:</u>	<u>N-3:</u>	<u>N-2:</u>	<u>N-1:</u>	<u>N:</u>
Inventaire N-1					
Règlements cumulés	24 765 115	24 310 995	23 193 817	15 780 658	
Provisions pour sinistres	6 082 209	9 180 336	10 961 864	27 847 411	
total charges des sinistres	30 847 324	33 491 331	34 155 681	43 628 070	
Primes acquises	53 446 623	60 295 792	61 376 742	68 957 011	
% sinistres / primes acquises	57,716%	55,545%	55,649%	63,269%	

<u>Année d'inventaire:</u>	<u>Exercice de survenance</u>				
	<u>N-4:</u>	<u>N-3:</u>	<u>N-2:</u>	<u>N-1:</u>	<u>N:</u>
Inventaire N					
Règlements cumulés	25 952 040	26 354 321	27 120 275	25 085 923	26 596 077
Provisions pour sinistres	4 782 529	13 984 417	7 909 474	15 429 955	30 663 370
total charges des sinistres	30 734 569	40 338 738	35 029 749	40 515 878	57 259 447
Primes acquises	53 446 623	60 295 792	61 376 742	68 957 011	82 235 796
% sinistres / primes acquises	57,505%	66,901%	57,073%	58,755%	69,628%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2010

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers	0	227 653	227 653	PRNT11+PRV21
Revenus des participations	0	12 028 333	12 028 333	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Revenus des autres placements	0	274 438	274 438	PRNT12+PRV22
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)	0	4 003	4 003	
Total produits des placements	0	12 534 427	12 534 427	
Intérêts	0	906 670	906 670	CHNT11+CHV91
Frais externes et internes	0	3 237 025	3 237 025	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Autres frais		0	0	
Total charges des placements	0	4 143 695	4 143 695	

Annexe n° 12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2010

Montant

Primes Acquisées	8 536 109
Charges de prestations	-2 986 600
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	-5 446 845
Solde de souscription :	102 664
Frais d'acquisition	-546 505
Autres charges de gestion nettes	-605 993
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	-1 152 498
Produits nets de placements	1 483 836
Participation aux résultats	
Solde Financier :	1 483 836
Part des réassureurs dans les primes acquises	-529 544
Part des réassureurs dans les prestations payées	355 322
Part des réassureurs dans les charges de provisions	
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	
Commissions reçues des réassureurs	42 599
Solde de réassurance :	-131 624
Résultat technique Décembre 2010 :	302 378
Résultat technique Décembre 2009	655 849
Variation 2010 - 2009 :	-353 471 -54%
Informations complémentaires :	
Versement périodique de rente Vie	
Rachats Vie payés	
Capitaux échus Vie	
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes Vie au 30 juin 2009	
Provisions techniques brutes Vie au 01 janvier 2009	

**Annexe n°15 : Tableau de rattachement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Vie au 31/12/2010**

	Rattachement	Total
Primes Acquis	PRV11	8 536 109
Charges de prestations	CHV11	<2 986 600>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21	<5 446 845>
Solde de souscription :		102 664
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	<546 505>
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43	<605 993>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<1 152 498>
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	1 483 836
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHV3	-
Solde Financier :		1 483 836
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	<529 544>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	355 322
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21 2° Colonne	
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	42 599
Solde de réassurance :		<131 624>
Résultat technique :		302 378
<i>Informations complémentaires :</i>		
Versements périodiques de rentes Vie		
Montants des rachats Vie		
Capitaux échus Vie		
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		

**Annexe n°16 : Tableau de rattachement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Non Vie au 31/12/2010**

	Rattachement	Total
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11	86 156 184
Variation des primes non acquises	PRNV12	-3 920 388
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	CHNV11	-50 914 030
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2	-26 576 877
Solde de souscription :		4 744 889
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	-12 368 962
Autres charges de gestion nettes	CHNV43, CHNV5 et PRNV2	-9 051 899
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<21 420 861>
Produits nets de placements	PRNT3	6 289 044
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHNV3	
Solde Financier :		6 289 044
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2° Colonne	<14 850 589>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	16 906 283
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12 2° Colonne	10 488 946
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	3 914 203
Solde de Réassurance :		16 458 843
Résultat technique :		6 071 915
Informations complémentaires :		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		
Autres provisions techniques à la clôture		
Autres provisions techniques à l'ouverture		

Rapport général des Commissaires aux Comptes

Mesdames et Messieurs les actionnaires
du Groupe des Assurances de Tunisie
«GAT»
92-94, Avenue Hédi Chaker
1002 TUNIS

Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010 sur :

- le contrôle des états financiers du Groupe des Assurances de Tunisie, établis en Dinars Tunisien, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir un total net de bilan égal à 268.384.220 Dinars et un résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 7.054.577 Dinars,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Les organes de direction sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect important, une image fidèle de la situation financière du Groupe des Assurances de Tunisie ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les faits suivants :

Actuellement, le GAT fait l'objet d'un contrôle social approfondi notifié le 18 juillet 2011 portant sur la période allant du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2010. A l'heure actuelle, le résultat de ce contrôle n'est pas connu. Par conséquent, son impact sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010, ne peut être raisonnablement mesuré.

Par ailleurs, le GAT a reçu une notification d'un contrôle fiscal approfondi en date du 6 juin 2011 au titre de l'impôt sur les sociétés pour la période allant du 1 janvier 2000 au 31 décembre 2010, des acomptes provisionnels, de la TVA, des retenues à la source, de la TFP, du FOPROLOS, de la TCL et les droits d'enregistrement et de timbre ainsi que de la taxe unique d'assurances pour la période allant du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2010. Les travaux du dit contrôle fiscal n'étant pas encore entamés, son impact sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010, ne peut être raisonnablement mesuré.

Vérifications Spécifiques et Informations prévues par la loi

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles, et nous avons noté que :

- Le taux de représentation des provisions techniques par des placements, à la clôture de l'exercice 2010, se situe en deçà du seuil réglementaire.
- Le principe de cantonnement tel que prévu par l'article 30 du code des assurances n'est pas appliqué par la compagnie.

A l'exception des points ci-dessus exposés, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Ainsi qu'il en est fait mention ci-dessus, nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que le système de contrôle interne de la Compagnie a enregistré des améliorations durant l'année 2010. Cependant, un certain nombre d'anomalies persistent tel que consigné dans nos rapports sur le contrôle interne. Notre stratégie et plan d'audit ont été adaptés pour tenir compte des anomalies relevées.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 22 septembre 2011

Mohamed Ali ELAOUANI
ECC MAZARS

Ahmed BELAIFA
PricewaterhouseCoopers

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Conventions Réglementées

Mesdames et Messieurs les actionnaires
du Groupe des Assurances de Tunisie
«GAT»
92-94, Avenue Hédi Chaker
1002 TUNIS

Mesdames et Messieurs,

En application des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous communiquons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

1. Des membres du personnel du GAT sont détachés auprès de la société «GAT Investissement» (ex-SOFIGAT), filiale du GAT. La charge brute du personnel détaché auprès de cette société relative à l'exercice 2010 s'élève à 17.496 Dinars. Ce personnel a été recruté par «GAT Investissement» courant l'exercice 2010.
2. La quote part TTC de «GAT Investissement » dans les charges communes du GAT s'élève à 8.094 Dinars.
3. La quote part TTC de «AMINA» dans les charges salariales des services du support GAT s'élève à 95 120 Dinars et la quote part TTC dans les charges communes s'élève à 15.488 Dinars.
4. La quote part du GAT dans les charges salariales brutes du personnel de «AMINA» travaillant pour le compte du GAT (branche vie) s'élève à 222 091 Dinars.
5. En décembre 2010, le GAT a signé avec sa filiale «AMINA» un contrat d'achat d'une voiture d'une valeur de 38.129 Dinars.

6. En 2010, le GAT a payé les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de ses filiales «AMINA» et «GAT Investissement» au titre du contrat d'assurance groupe souscrit auprès de la Mutuelle Générale des Assurances (MGA) respectivement pour 14.785 Dinars et 1.217 Dinars.
7. En décembre 2010, le GAT a signé avec la «CODIT» un contrat de vente d'une voiture d'une valeur de 31.095 Dinars.
8. Le GAT a signé un protocole d'accord avec M. Yezid Skandrani, en date du 28 avril 2010, en vertu duquel le GAT lui a versé une indemnité de fin de contrat d'un montant brut de 191.359 Dinars et d'un versement de 50.000 Dinars à son compte d'assurance retraite complémentaire chez «AMINA».
9. La société GAT Investissement (ex-SOFIGAT) est chargée de la gestion des placements du GAT. Au titre de l'exercice 2010, le montant TTC facturé par GAT Investissement et réglé par le GAT s'élève à 212.493 Dinars.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

1. Le GAT loue des locaux aux sociétés «AMINA» et «SECA», filiales ou ayant des administrateurs communs avec le GAT, au niveau desquelles les dites sociétés exercent leurs activités. Le montant annuel du loyer par société en 2010 se présente comme suit :
 - Loyer en TTC «AMINA» : 31.308 Dinars.
 - Loyer en TTC «SECA» : 24.880 Dinars (réglé à hauteur de DT 16.423 Dinars).
2. Des membres du personnel du GAT sont détachés auprès de la société «AMINA», filiale du GAT. La charge brute du personnel détaché auprès de cette société relative à l'exercice 2010 s'élève à 8.029 (brute) Dinars. Ce personnel a été recruté par «AMINA» courant l'exercice 2010.

Les comptes ci-après portent des mouvements débiteurs et créditeurs au nom de «AMINA» accusent, au 31 décembre 2010, un solde compensé débiteur de 25.175 Dinars détaillé comme suit :

 - Compte société du groupe – AMINA n° 4401 : solde créditeur 119.850 Dinars.
 - Compte débiteur divers n° 4570 : solde débiteur 118.816 Dinars.
 - Compte créditeur divers n° 4571 : solde débiteur 26.210 Dinars.
3. Des membres du personnel de «AMINA», filiale du GAT, sont détachés auprès du GAT. La charge brute du personnel détaché auprès du GAT relative à l'exercice 2010 s'élève à 21.029 Dinars. Ce personnel a été recruté par le GAT courant l'exercice 2010.
4. Le compte débiteur divers porte des mouvements au nom de la société «SECA», ayant des administrateurs communs avec le GAT. Au 31 décembre 2010, le solde de ces mouvements un solde débiteur de 157.926 Dinars. Ce montant est relatif principalement aux charges du personnel détaché auprès de «SECA» au titre des exercices antérieurs.
5. Le Courtier «SECA», ayant des administrateurs en commun avec le GAT, présente au 31 décembre 2010 un solde débiteur du compte courant d'intermédiaire ouvert sur les livres du GAT, net des commissions, de 2.556.276 Dinars. Le détail de ce solde, net des commissions sur arriérées, se présente au 31/12/2010 comme suit :

Code Agence	Solde au 31/12/2010
800	2 292 710
808	1 549
810	222 009
820	69 162
830	- 269
850	- 30 802
860	1 918

6. Une convention a été conclue entre le GAT et son administrateur M. Yezid Skandrani en date de 1er octobre 2009, en vertu de laquelle le GAT loue à ce dernier une villa appartenant au GAT et sise à l'impasse de l'hirondelle n°2 à la résidence Jannet à Hammamet Nord pour un montant annuel de loyer en TTC de 24.300 Dinars.
7. Un protocole d'accord conclu entre le GAT, le Groupe SIGMA (M. Noureddine Skandrani, M. Yezid Skandrani, SIGMA, SECA), PROPARCO et MPEF II en date du 14 janvier 2008 ayant pour objet la restructuration de l'organigramme juridique du Groupe GAT en vue de le simplifier et d'en éliminer les participations croisées ou d'autocontrôle.
8. Le «GAT» loue une partie de son immeuble à la Compagnie de Gestion et Finance «CGF» dans laquelle elle exerce son activité. La CGF est une entreprise associée du «GAT» jusqu'au 07 avril 2010 date de cession de la totalité des titres détenus par le GAT dans le capital de CGF. Le montant du loyer au 7 avril 2010 s'élevait à 10.420 TTC sachant que le contrat prévoit un loyer annuel de 39.210 TTC.
9. La CGF est chargée, en tant qu'intermédiaire en bourse, de gérer un portefeuille de titres pour le compte du «GAT». Ce portefeuille est valorisé au 31 décembre 2010 à un montant de 60.688.651 Dinars dont 14.584.589 Dinars représentant des titres cotés, 44.122.200 Dinars représentant des titres de créances et 1.981.862 Dinars représentant des actions FCP et des SICAV. Le compte de trésorerie géré par "CGF" accuse un solde créditeur de 7.456 Dinars.

C-Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

1. Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tel que visés à l'article 200 nouveau II§5 du CSC sont définies comme suit

Les obligations et engagements du GAT vis-à-vis du Président du Conseil d'Administration ont été fixés par le Conseil d'Administration du 25 juin 2009. A ce titre, le Président du Conseil bénéficie d'une rémunération annuelle, d'une voiture de fonction avec chauffeur et d'un budget annuel de 45.000 Dinars au titre des frais de missions qu'il serait amené à effectuer à l'étranger. En outre, il bénéficie de jetons de présence tels que décidés par l'Assemblée Générale Annuelle.

Les obligations et engagements du GAT vis-à-vis du Directeur Général ont été fixés par le Conseil d'Administration du 25 Juin 2009 et par le contrat de travail du 1^{er} Juillet 2009. A ce titre, le Directeur Général bénéficie d'une rémunération annuelle, d'un bonus annuel, d'une voiture de fonction avec une prise en charge des frais d'essence, d'entretien et de réparation et d'un téléphone portable avec prise en charge des communications téléphoniques.

Les obligations et engagements du GAT vis-à-vis du Directeur Général Adjoint (DGA) ont été fixés par le protocole d'accord du 28 Avril 2010 portant sur la résiliation du contrat de travail du DGA à date d'effet 1^{er} février 2010. A ce titre, le Directeur Général Adjoint a bénéficié d'une indemnité de fin de contrat brute de

191.359 Dinars et d'un versement de 50.000 Dinars dans son compte d'assurance retraite complémentaire ouvert chez AMINA.

Les membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité Permanent d'Audit sont rémunérés par des jetons de présence alloués par l'Assemblée Générale Ordinaire déterminés par le Conseil d'Administration.

2. Les charges des dirigeants au 31 décembre 2010 se présentent comme suit :

Montants Bruts en DT	Directeur Général	DGA	Président du Conseil	Administrateurs
Avantages à CT	145 768	-	75 000	-
Avantages à long termes	5 046	50 000	-	-
Indemnités de fin de contrat	-	191 359	-	-
Avantages en nature	45 524	1 440	44 181	-
Jetons de présence		4 848	4 848	42 804
Frais de mission à l'étranger	-	-	48 371	-
Total	196 338	247 647	172 400	42 804

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 22 septembre 2011

Les commissaires aux Comptes

Mohamed Ali ELAOUANI
ECC MAZARS

Ahmed BELAIFA
PricewaterhouseCoopers